MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Tél : +229 0121301106/0121301106
BP: 925 - Rue: 933 Cotonou Bénin
misp.sgmsa@gouv.bj
www.interieur.gouv.bj

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

HADJ 2027 : OPÉRATION SPÉCIALE D'ÉTABLISSEMENT DES PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Cotonou, 16 novembre 2026 - Le Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de l'Intérieur et de la Sécurité publique communique Dans le cadre de l'édition 2027 du pèlerinage à La Mecque, la Direction de l'Émigration et de l'Immigration (DEI) organise une opération spéciale de délivrance des passeports ordinaires biométriques au profit des candidats, du dimanche 29 novembre au samedi 26 décembre 2026 inclus, suivant le programme ci-après.

N°	Période	Lieu	Départements	Communes concernées	Groupe
	Du dimanche 29 novembre au samedi 26 décembre 2026	Direction de l'Émigration et de l'Immigration	Littoral, Atlantique, Ouémé, Plateau, Mono, Couffo	Toutes les communes des départements concernés	—
1	Du lundi 30 novembre au mardi 1er décembre 2026	Mairie de Savalou	Zou, Collines	Savalou, Dassa, Savè, Bantè, Djidja	Groupe 1
2	Du lundi 30 novembre au mercredi 02 décembre 2026	Mairie de Bassila	Donga	Bassila	Groupe 2
3	Du jeudi 03 au lundi 07 décembre 2026	Préfecture de Kandi	Alibori	Kandi, Banikoara, Gogounou, Ségbana	Groupe 1
4	Du vendredi 04 au mardi 08 décembre 2026	Préfecture de Natitingou	Atacora	Natitingou, Tanguiéta, Matéri, Cobly, Boukoumbé, Kouandé, Péhunco, Kèrou	Groupe 2
5	Du mardi 08 au samedi 12 décembre 2026	Mairie de Malanville	Alibori	Malanville, Karimama	Groupe 1
6	Du mercredi 09 au vendredi 18 décembre 2026	Préfecture de Djougou	Donga	Djougou, Copargo, Ouaké	Groupe 2
7	Du lundi 14 au dimanche 20 décembre 2026	Préfecture de Parakou	Borgou	Parakou, Tchaourou, N'Dali, Pèrèrè	Groupe 1
	Du lundi 21 au samedi 26 décembre 2026	Préfecture de Parakou	Alibori, Atacora, Donga	Ratissage pour toutes les communes des départements concernés	Groupe 1
8	Du samedi 19 au samedi 26 décembre 2026	Mairie de Bembèrèkè	Borgou	Nikki, Kalalé, Sinendé	Groupe 2

Pièces requises pour la délivrance des passeports aux nationaux

1. Une (1) copie de l'acte de naissance sécurisé ;
2. Une (1) copie du certificat d'identification personnelle (CIP) ou de la carte nationale d'identité biométrique (CNIB) en cours de validité ;
3. L'ancien passeport ordinaire, en cas de renouvellement
4. Une (1) copie du certificat de nationalité du requérant et un document d'identification béninois du géniteur ayant accordé la nationalité, pour les Béninois nés à l'extérieur;
5. La fiche récapitulative imprimée après paiement sur le site **servicepublic.bj**.

Pièces requises pour la délivrance des passeports aux étrangers résidents

1. Le passeport du pays d'origine et sa copie;
2. Une (1) copie de l'acte de naissance;
3. Une (1) copie de la carte de résident en cours de validité;
4. La fiche récapitulative imprimée après paiement sur le site servicepublic.bj.

Toutefois, les étrangers ressortissants des pays membres de la CEDEAO présenteront une (1) copie de leur carte nationale d'identité ou carte nationale d'identité biométrique (CNIB) ou du titre de voyage en cours de validité et du certificat d'identification personnelle de l'étranger ou du résident (CIPE ou CIPR).

Le Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de l'Intérieur et de la Sécurité publique tient à rassurer les futurs pèlerins que les mesures idoines sont prises par la Direction de l'Émigration et de l'Immigration pour leur faciliter l'accomplissement des formalités.

Par ailleurs, les futurs pèlerins étrangers résidents titulaires d'un passeport spécial Hadj devront le restituer à leur retour, contre remise de leur passeport d'origine.

CONTACT PRESSE :

Dieu-Donné KATAKOULA : +229 01 97 43 40 74 | dkatakoula@gouv.bj

Serge NONVIGNON : +229 01 48 44 11 11 | presse@presidence.bj